

## DEMANDE D'ADHÉSION D'UN MEMBRE ACTIF PERSONNE MORALE

**Association, école de formation.....  
du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023**

Je, soussigné(e) :  
agissant en ma qualité de : Président(e), ou autre personne habilitée (préciser) :  
  
représentant la structure dénommée :  
  
demande son adhésion en tant que membre actif à l'Union Pro Qi Gong.

Cette adhésion est sans aucune restriction ni réserve aux statuts de l'Union Pro Qi Gong, au règlement intérieur ainsi qu'à sa charte d'éthique que je joins dûment signée à ce bulletin d'inscription.

En cas de première adhésion je transmets au secrétariat, par mail (ou par courrier) les statuts, et copie de l'insertion au Journal Officiel.

Pour un renouvellement, merci de fournir toute pièce utile montrant les changements intervenus.

Je certifie que tous les renseignements portés dans ce dossier sont exacts et correspondent à la situation administrative de la structure que je représente le jour de la signature de cette demande.

Date de naissance de la personne représentant la structure :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Mail :

Téléphone :

Je représente :

Une école de formation agréée ou en demande d'agrément  
par la FEQGAE "Union Pro Qi Gong"

Une école de formation

Une structure (association ou autre)

Je précise sa forme juridique : association, autre statut juridique (SARL, etc.) :

Adresse du courrier : «Adresse\_1» «Adresse\_2»

Code Postal :

Ville :

Tel. :

Mail :

J'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées :

- pour le traitement des adhésions, l'envoi de mails et de newsletters de l'Union Pro
- pour la gestion de la relation entre les adhérents (communication de mes coordonnées mail et téléphone aux membres de l'Union Pro Qi Gong dans le cadre des Journées de Qi Gong, covoiturage, etc.

## COTISATION ET CONTRIBUTION

⇒ **Cotisation annuelle Membre actif Association, école de formation, etc. : 100 €**

⇒ **Cotisation annuelle Membre actif Enseignant, Formateur, Expert en Qi Gong : 70 €**  
Au moins un enseignant au sein de la structure doit adhérer à l'UPQG

⇒ **Contribution volontaire, nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'Union Pro.**  
Le barème recommandé est sur la base de 10 € par pratiquant

Vous pouvez contribuer à la mesure de vos moyens si vous ne pouvez respecter ce barème ou si vous souhaitez verser davantage.

Si vous souhaitez verser en plusieurs fois c'est possible, à condition que votre premier versement ne soit pas inférieur au montant des cotisations (100€ pour la structure et 66€ par enseignant)

⇒ **Je règle la somme de.....€**

Par chèque à l'ordre de l'Union Pro Qi Gong à envoyer au secrétariat administratif  
Union Pro Qi Gong L'Estérel-A - 43 avenue Paul Cézanne - 13090 AIX-EN-PROVENCE

Par virement sur le compte de l'Union Pro Qi Gong  
IBAN : FR76 1027 8079 4900 0204 5210 123  
En précisant bien l'objet du virement : "adhésion" ainsi que votre nom.

Règlement par CB sur HelloAsso :  
<https://www.helloasso.com/associations/union-pro-qi-gong/adhesions>

⇒ **Je réglerai ultérieurement la somme de.....€**

A ..... Le .....

Signature du représentant de la structure :

**L'adhésion ne procure pas de couverture assurances, l'assurance est optionnelle, voir document dédié.**

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la FEQGAE "Union Pro Qi Gong" En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat.*